

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

Date de la convocation : 18/12/2008  
Date de la réunion : 05/01/2009  
Nombre de membres : 18  
En exercice : 18  
Présents : 12

Le 5 janvier 2009 à 9 heures 30,  
le Bureau du Syndicat légalement convoqué,  
s'est réuni au siège du Syndicat,  
9, rue des 3 banquets à Toulouse,  
sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD, Président

**Convention de fourniture de données numérique par ERDF**

Etaient présents : Ms AUBAN, CASSETTA, FERRES, IZARD, MASFARNE, PARERA, PERRAY, RIVAL, ROBERT, RUFFAT, RUMEBE, STRAMARE.

Etaient absents ou excusés : Mme GIBERT et PEREZ, MM. COMET, KELHETTER, SABATHE, SICARD.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales,  
M. CASSETTA est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du Comité syndical en date du 11 juin 2008 qui donne délégation au Bureau pour « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement, ou la révision, la dénonciation, la résolution ou la résiliation de tout type de contrats ou conventions à passer avec les tiers, personnes publiques ou privées, dans la mesure où lesdites conventions ne constituent ni une adhésion du Syndicat à un établissement public, ni une délégation de la gestion d'un service public* »

Vu le projet de convention présenté en réunion et annexé à la présente délibération ;

Considérant que la fourniture de données numériques par ERDF permettra d'intégrer les plans du réseau public de distribution d'électricité dans la cartographie informatique du SDEHG. Dès intégration, les communes adhérentes pourront bénéficier d'un nouveau service fort utile dans le cadre de la gestion des autorisations d'urbanisme ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Bureau approuve le projet de convention présenté et autorise le Président à signer cette convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Pierre IZARD